

## REPRISE ATHLETISME DANS LE CONTEXTE DE VIGILANCE DE CORONAVIRUS.

Pour l'instant, l'entraînement a lieu **exclusivement en extérieur**. Pas d'accès à salle, y compris couloirs, vestiaires.

- **Les groupes** : maximum 9 jeunes avec 1 entraîneur. Le planning est donc établi en fonction du nombre d'entraîneurs disponibles. Limité à 2 groupes sur le stade en même temps qui fonctionneront séparément tout au long de la séance. Le listing de chaque groupe doit être tenu pour permettre une remontée des infos en cas d'enquête de brigade COVID.

Lundi, mercredi, samedi : cadets 18h-20h les lundis et mercredi, 10h-12 le samedi matin (lancer uniquement). 1<sup>ère</sup> séance des cadets : mercredi 3 juin.

Mardi, jeudi : minimes 2 juin et 4 juin de 18h 00 à 19h30. A partir du 9 juin, les benjamins de 17h30 à 18h45 et puis les minimes de 18h45 à 20h.

Les parents ne peuvent pas entrer sur le stade. Les jeunes ne peuvent pas entrer sur le stade avant l'horaire d'entraînement sans y avoir été autorisé par les entraîneurs. A la fin des entraînements, les jeunes doivent obligatoirement sortir du stade, même si les parents ne sont pas arrivés. Pour rappel, les entraîneurs ne sont pas responsables des jeunes hors des horaires d'entraînement.

Pas besoin d'inscription préalable sauf exceptionnellement en cas de manque d'entraîneur. Dans ce cas, un mail d'information sera envoyé.

- **Les athlètes** : ils doivent venir en tenue (pas de possibilité de se changer dans le vestiaire), avec leur bouteille d'eau marquée à leur nom, leur gel hydroalcoolique. Ils doivent respecter un mètre d'écart minimum en statique + les écarts donnés par les entraîneurs lors de la pratique sportive. Ils ne doivent pas entrer dans le local matériel. Le lavage des mains est obligatoire à l'arrivée et au départ, avant et après utilisation des WC. Les règles données doivent être respectées. Les entraîneurs ont toute latitude à refuser en entraînement un athlète qui n'aurait pas respecté les consignes.
- **Les entraîneurs** : ils s'appuient sur les documents de recommandations édictés par le gouvernement et la FFA pour respecter et faire respecter les règles sanitaires.
- **Les accès** : entrée au stade par le portail côté gymnase, en attendant tous les mètres. Sortie portail côté route, de façon à ce que deux groupes successifs ne se croisent pas. Il est demandé de respecter les distances même hors du stade.
- **Le matériel** : le matériel individuel donné à un athlète ne peut être transmis à un autre en cours de séance. Il doit être désinfecté en fin de séance. Le matériel collectif (plots, haies...) est exclusivement manipulé par les entraîneurs. Il est désinfecté par les entraîneurs aussi souvent que nécessaire, entre chaque athlète si plusieurs sont amenés à le toucher

successivement. Il n'est pas possible d'utiliser le sautoir en sable. Lors des séances de hauteur, barre et tapis devront être désinfectés avec une lingette après le passage de chaque athlète.

- **Les sanitaires** : la mairie se charge de la désinfection régulière.
- **Le programme d'entraînement** : il sera consacré dans un premier temps à de la remise en forme, avant de revenir vers une pratique plus spécifique.

Le premier jour, une partie de la séance sera consacré à rappeler les règles à respecter et à faire le point sur la forme physique de chacun.

- **Protocole de nettoyage en fin de séance** : à la fin de l'entraînement, désinfection du matériel utilisé. Les poubelles sont fermées à la fin de chaque entraînement, et stockées 24h avant d'être jetées. Les chiffons de nettoyage utilisés seront récupérés par Seb pour nettoyage à 60°.